

# Jambourg

## " La Délaissée "

Possibilité intéressante de liaison avec une plage sans issue à marée haute, la valleuse de Jambourg a toujours posé un problème d'entretien et de maintenance.

### Un problème déjà ancien

Fermée par arrêté municipal en 1969, pour des raisons de sécurité, mais malgré tout toujours empruntée par les promeneurs, elle présentait de trop grands risques potentiels.

En 1978, la municipalité demanda donc au Service Maritime (S.M.) de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.), de procéder à des travaux empêchant, cette fois, réellement l'accès de la valleuse. Ainsi fut mis en place le grillage sur le haut de falaise, et démontée l'échelle d'accès depuis la plage.

La valleuse était donc totalement condamnée.

### Projets avortés

Un an plus tard, en 1979, un avant-projet d'aménagement de la plage de Jambourg fut proposé par le S.M., mais ne connut pas de suite.

Depuis lors nous connaissons tous les problèmes que pose la sécurité sur cette plage. Inaccessible à haute mer ; couverte entièrement les jours de tempête ; pas moins de 166 personnes s'y sont trouvées bloquées durant les deux dernières années.

Dans l'éventualité de la réouverture de Jambourg, une étude a été demandée au S.M. Ce dernier refuse de donner un avis favorable à cette remise en service, dans les conditions de sécurité actuelles ; le sol instable, régulièrement mis à l'épreuve des eaux de ruissellement risquerait de céder à tout moment.

Afin d'envisager la réalisation d'un projet d'aménagement de la valleuse, une pré-étude du terrain avait été commandée au Service d'Études Techniques (S.E.T.). Elle aurait permis de connaître le prix d'une étude complète du sous-sol du site, et au vu des résultats, d'envisager ou non d'éventuels travaux. Le devis de cette pré-étude apparaissant trop élevé (16.604 F.), la municipalité l'a refusé.

le problème de la valleuse de Jambourg est en grande partie une question de responsabilité

